

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE SITUATION AU REGARD DE LA MAJORATION TIERCE PERSONNE (MTP)

Ce document est à remplir et à insérer dans votre dossier d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

La Majoration Tierce Personne (MTP) permet à son bénéficiaire de percevoir une majoration de sa pension d'invalidité ou de sa rente liée à un accident du travail ou une maladie professionnelle. Elle est prévue sous conditions d'assistance d'une tierce personne pour effectuer les actes ordinaires de la vie.

La MTP est versée par la Sécurité Sociale avant la retraite, et par la Caisse de retraite ensuite. **Elle n'est pas cumulable avec l'APA. Si vous bénéficiez de la MTP, vous ne pouvez donc pas être éligible à l'APA (article L232-23 du Code de l'Action Sociale et des Familles), sauf à renoncer à la MTP.**

Vous devez informer le Département de votre situation au regard de la MTP, et de toute évolution en cas de changement de situation, notamment si la MTP vous est accordée après l'obtention de l'APA*. Tout manquement à cette obligation pourra entraîner la récupération des sommes indûment perçues. Par ailleurs, l'article 441-7 du Code pénal réprime de 15 000€ d'amende le fait d'établir ou de faire usage d'une attestation faisant état de faits matériellement inexacts.

Merci de compléter les rubriques ci-dessous afin d'attester sur l'honneur du bénéfice ou non de la MTP

Je soussigné (e),

Nom : _____ **Prénom :** _____

Numéro de Sécurité Sociale du demandeur/bénéficiaire :

□ □

Date de naissance : ____ / ____ / _____

Demeurant : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Eventuellement, agissant en qualité de représentant légal de :

Nom : _____ **Prénom :** _____

Date de naissance : ____ / ____ / _____

Demeurant : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

ATTESTE SUR L'HONNEUR :

Bénéficiaire de la Majoration pour Tierce Personne depuis le ____ / ____ / ____

Ne pas bénéficiaire de la Majoration Tierce Personne (MTP)*

Fait à : _____

Le : ____ / ____ / ____

Signature :